Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

TOURISME

SESSION 2018

ÉPREUVE E4 – Élaboration de l'offre touristique

U41- Tourisme et territoires

Durée: 3 heures **coefficient : 2.5**

L'usage de la calculatrice est interdit pour cette épreuve.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 6 pages, numérotées de la page 1/6 à 6/6.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Liste des annexes

Document n°1 – Promotion de la saison 2016-2017

Document n°2 – Flaine, une station de Haute-Savoie

Document n°3 – Une station « intégrée »
(Photo et extrait de carte topographique)

Document n°4 – Un héritage architectural et artistique reconnu aujourd'hui

Document n°5 – Vers un nouveau modèle touristique ? Les nouvelles problématiques des stations de haute montagne.

Document n°6 –Les grands domaines skiables en Savoie et Haute-Savoie.

Document n°7 – Le projet Funiflaine

Flaine

Les défis d'une station de sports d'hiver « intégrée » : vers un nouveau modèle de développement touristique ?

Située dans les Alpes du Nord françaises, en Haute-Savoie, dans la moyenne vallée de l'Arve, Flaine est une station originellement conçue pour répondre à une forte demande de sports d'hiver dans un contexte de développement du tourisme de masse. Aujourd'hui, station presque cinquantenaire, Flaine doit s'adapter à la concurrence et à l'évolution de la demande, plus complexe aujourd'hui.

Présentez, sous forme de schéma spatialisé, l'organisation de la station et ses atouts.

Identifiez et analysez les défis auxquels elle est aujourd'hui confrontée et les principales réponses qu'elle peut apporter pour rester attractive.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Document 1 : Promotion de la station (saison 2016-2017)

Dossier presse 2017 - Office de tourisme de Flaine





Document 2 : Flaine, une station en Haute-Savoie

Source : Office de tourisme de Flaine



Domaine skiable
2581 m, point culminant de domaine skiable.
Grand Massif* : 5ème domaine français « relié skis aux pieds »

Hébergement
Nombre de lits touristiques : 12300 lits
Taux de remplissage moyen : 66%

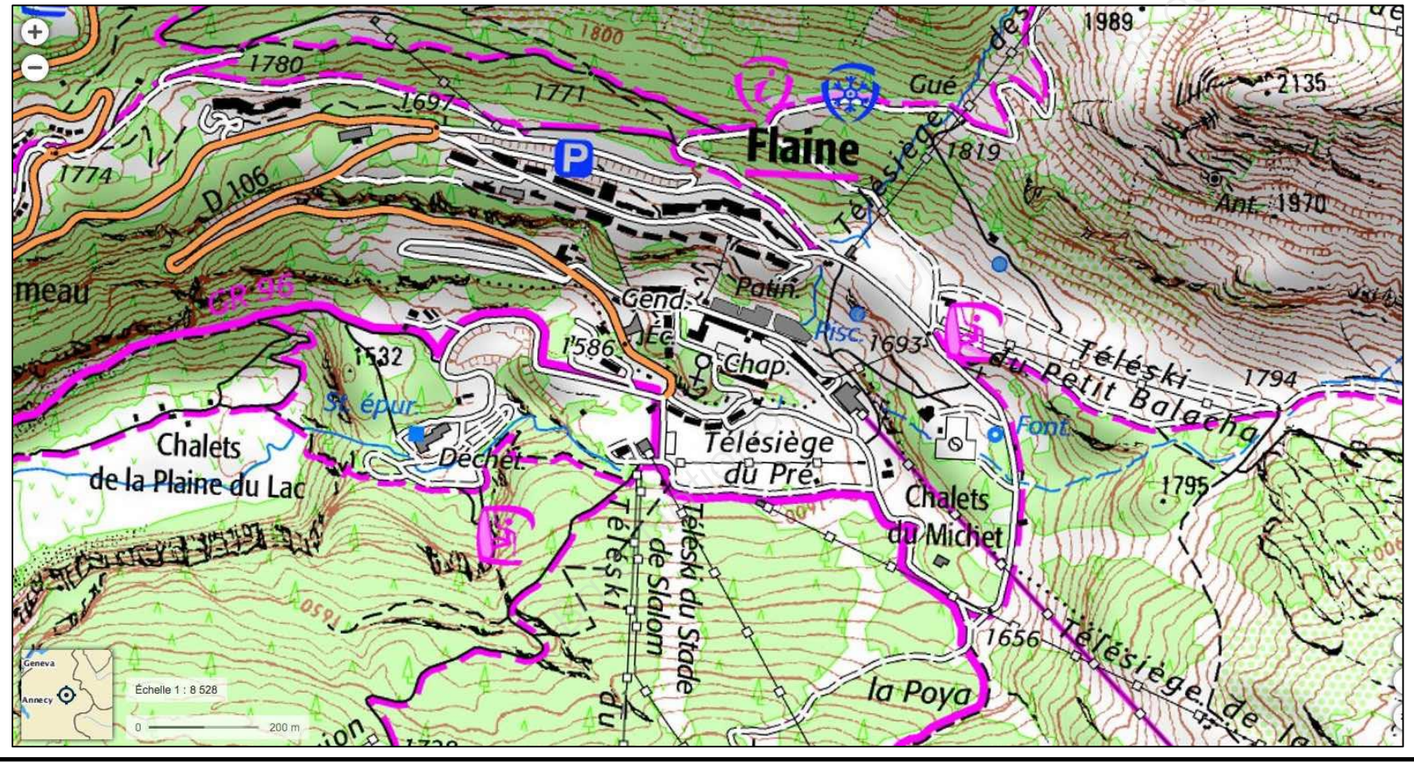
Fréquentation
Fréquentation été 2016 : 160 000 nuitées. 30 000 personnes
(Séjours et excursionnistes x 4 en 10 ans)
Fréquentation hiver 2016/2017 : 660 000 nuitées (+6,1% / hiver 2015/2016)

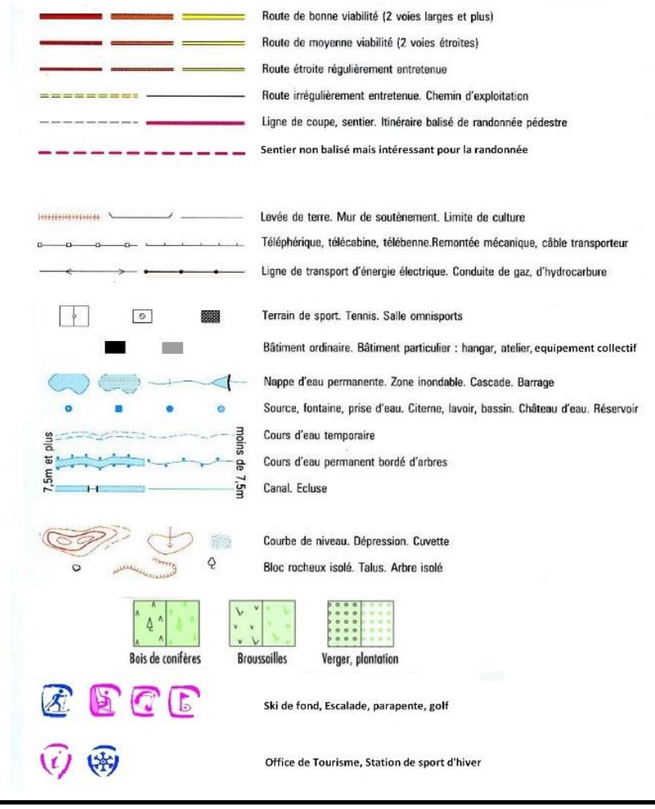
***Le Grand massif** est né de la fusion des domaines skiables de cinq stations de ski : Flaine, Les Carroz, Morillon, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval. Il est classé 4ème ou 5ème plus grand domaine skiable français et est géré (excepté Les Carroz) par la Compagnie des Alpes, n°1 mondial de l'exploitation des domaines skiables (11 domaines gérés comme Paradiski ou les 3 Vallées) et 4ème opérateur européen des parcs de loisirs (Futuroscope, Parc Astérix …) et des loisirs indoor. Sur son site, la Compagnie des Alpes indique que « Flaine est la plus haute des quatre stations du Groupe dans le Grand Massif. Créée dans les années soixante, ses bâtiments sont en partie classés. Le domaine skiable est situé entre 1600 et 2500 mètres d'altitude dans un cirque grandiose très bien enneigé naturellement. Flaine est une des stations du Groupe CDA les plus prometteuses en termes de développement : de nombreux projets immobiliers lui permettent de conserver son rang de grande destination touristique d'hiver en Haute Savoie ».

Document 3a : Une station intégrée (photographie de l'OT de Flaine)



Document 3b : Une station intégrée (extrait de carte topographique, source Géoportail)





Document de travail non professionnel

Document 4 : Un héritage architectural et artistique reconnu aujourd'hui touristique ?

La station de Flaine a été créée dans les années 1960 par Éric et Sylvie Boissonnas, grands mécènes du 20ème siècle, amateurs d'art moderne et de musique classique, avec pour volonté de créer en France un prototype d'architecture, d'urbanisme et de design basé sur des choix esthétiques et le respect de l'environnement. L'architecte de Flaine est Marcel Breuer, maître du Bauhaus[1] (1902-1981), mondialement connu pour ses réalisations architecturales dont le Palais de l'Unesco à Paris […]. L'Hôtel « Le Flaine », emblème de Flaine avec sa terrasse solarium surplombant une falaise, ainsi que l'immeuble « Bételgeuse », premiers bâtiments de Flaine inaugurés en 1969, ont été classés à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1991. La chapelle œcuménique[2] est classée au titre des Monuments Historiques depuis décembre 2014. Enfin, le Flaine historique de Marcel Breuer a reçu le label « Patrimoine Architectural du XXème siècle », décerné par le Ministère de la Culture en 2008. Seule station des années 1960 avec des bâtiments classés à l'Inventaire des monuments historiques, Flaine constitue un patrimoine reconnu qui, contrairement à beaucoup de ses voisines, n'a pas cédé à la dictature du « kitch néo-savoyard ».

La visite guidée de la station

Le Centre d'Art de Flaine se propose de vous faire découvrir Flaine telle que vous ne l'avez peut-être jamais vue. Une balade pour dévoiler l'histoire de la station et de ses créateurs, Éric et Sylvie Boissonnas ; comprendre et apprécier l'architecture de Marcel Breuer ; aller à la rencontre des œuvres d'art moderne signées Picasso, Dubuffet, Vasarely ou Bury. Visite hebdomadaire gratuite, inscription préalable et rendez-vous au Centre d'Art.

(1) Une des plus importantes écoles de design et d'architecture du 20e s. créée en Allemagne dans les années 1920.

(2) Chapelle ouverte à toutes les religions.

Source CAUE 74, ministère de la culture et Flaine.com

Document 5 : Vers un nouveau modèle touristique ? Les nouvelles problématiques des stations de montagne

C'est à partir du milieu des années 1980 qu'une combinaison de phénomènes (sociaux, climatiques et financiers) montrent les premières limites du développement des stations de ski. La stagnation des taux de fréquentation, liée à un taux de départ aux sports d'hiver ne dépassant pas les 8,5 % va accentuer la concurrence nationale et internationale entre les stations, l'offre devenant plus importante que la demande touristique. (…). La rupture et le dépaysement s'incarnent en partie dans le mythe des sports d'hiver : les personnes se rendant dans un lieu touristique ont un imaginaire sous-jacent[1]. En ce qui concerne la montagne, les chalets, la neige sont autant de représentations que les individus cherchent lors de leurs séjours, même si la réalité ne correspond pas. (...) Comment renouveler la clientèle ? c'est l'orientation vers un marketing différencié qui est prôné (…) pour faire face aux nouvelles problématiques des stations de montagne.

(...). Les sports d'hiver sont un marché mature et très concurrentiel, (…) entraînant des logiques de différenciation entre les stations. (…) Ces logiques doivent permettre au territoire d'être plus attractif et de renouveler sa clientèle. Cette préoccupation, due au vieillissement de la population venant faire du ski et à la difficulté de faire venir de nouvelles clientèles, est liée à l'évolution des pratiques touristiques.

Les logiques de différenciation sont d'autant plus fortes que les stations de sports d'hiver se sont équipées d'un nombre important d'aménagements, tels que des centres aqualudiques et des pistes de luge, standardisant l'offre. (...) La première façon de se distinguer a été apportée par le kilométrage de piste (...). Dans un deuxième temps, ces sites touristiques se sont équipés de nouveaux aménagements (...). Pour finir, (...) le marketing permet également, via les nouvelles technologies, la personnalisation de l'offre touristique.

(1) Imaginaire sous-jacent = représentation mentale du lieu qui existe avant même de s'y rendre.

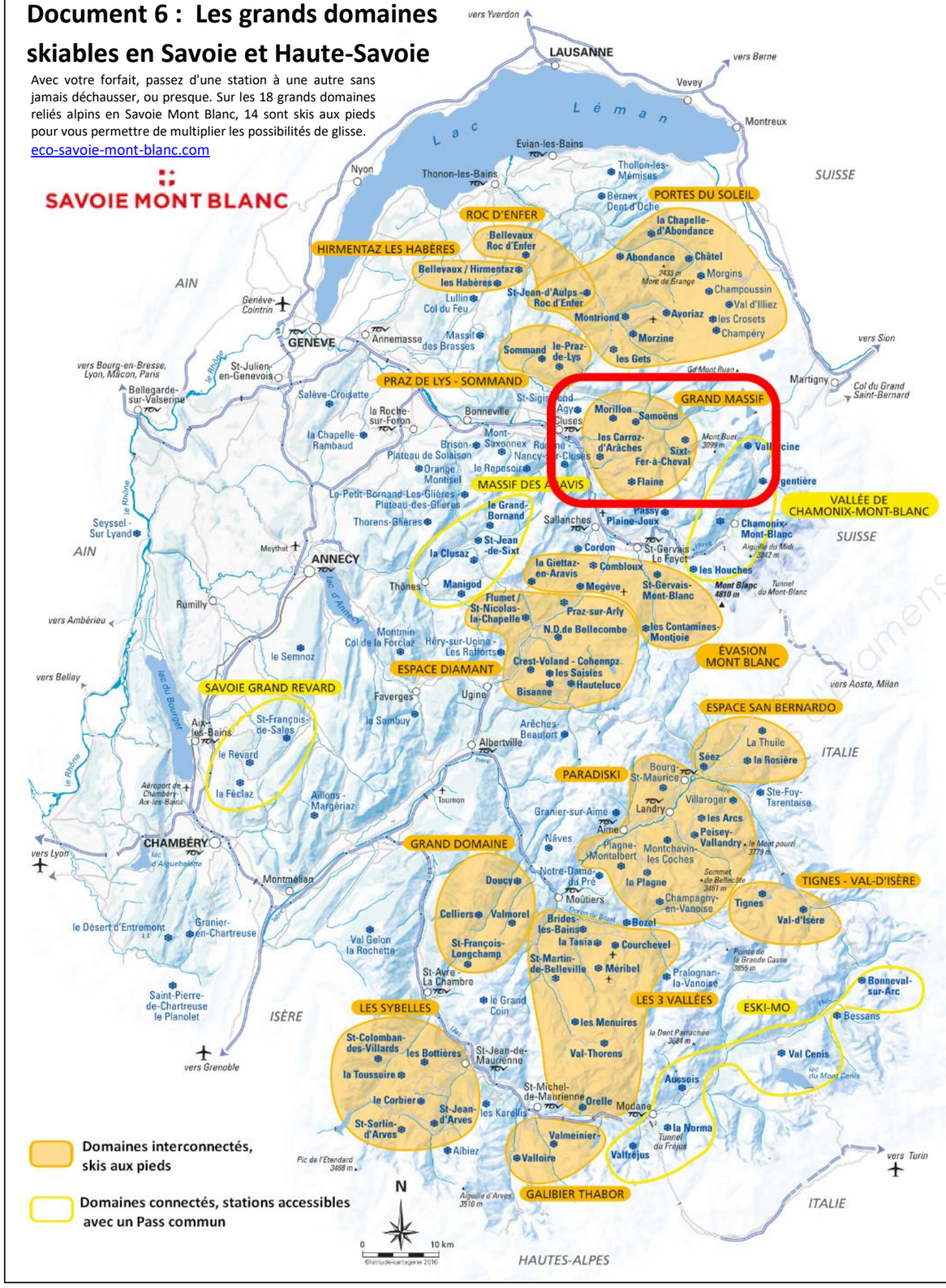
D'après Anouk Bonnemains, « La personnalisation d'un tourisme standardisé dans les stations de ski des Alpes du Nord : Opportunités et limites », *Mondes du Tourisme* [En ligne], Hors-série | 2016

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Document 6 : Les grands domaines skiables en Savoie et Haute-Savoie

Avec votre forfait, passez d'une station à une autre sans jamais déchausser, ou presque. Sur les 18 grands domaines reliés alpins en Savoie Mont Blanc, 14 sont skis aux pieds pour vous permettre de multiplier les possibilités de glisse.
eco-savoie-mont-blanc.com

SAVOIE MONT BLANC



Document 7 : Le projet Funiflaine



Plan du tracé du projet « Funiflaine »
Source : CD 74

Le projet de relier le domaine skiable de Flaine, en Haute-Savoie, à la vallée de l'Arve par câbles est aussi vieux que la station elle-même. Si jusque-là le Funiflaine, qui relierait par remontée mécanique Magland*, Les Carroz* et Flaine était resté au stade d'idée, l'intérêt économique et écologique a remis le projet sur la table.

Grâce au Funiflaine, les skieurs et randonneurs pourraient rejoindre le Grand Massif en 15-20 minutes, contre 45 actuellement. Cela inciterait par exemple les habitants de Genève à venir skier pour la journée.

Outre l'aspect économique, le Funiflaine a pour vocation de chasser les voitures et camions de la montagne. Tout transiterait par cette liaison câblée. Tous les acteurs politiques, le Département, la Région et la communauté de communes ont décidé de mener à bien le projet. Il pourrait voir le jour en 2021.

Source : France 3 Régions et France.info.fr 12/03/2017 et CD 74

() Magland et les Carroz sont les deux communes sur le territoire desquelles la station de Flaine a été construite. La gare SNCF se trouve à Magland, actuellement desservie par une ligne de TER*

Document mis à disposition des établissements de l'enseignement

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.